



---

## **Priorités de la Présidence du Luxembourg du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe (13 novembre 2024 – 14 mai 2025)**

---

Membre fondateur du Conseil de l'Europe, le Luxembourg assumera pour la huitième fois la présidence du Comité des Ministres à un moment crucial pour l'Organisation, qui célèbre cette année son 75<sup>e</sup> anniversaire. L'Europe est soumise à de fortes tensions, marquée par le retour de la guerre sur le continent à travers l'agression militaire de la Russie contre l'Ukraine et par des conflits armés à ses frontières qui contribuent à alimenter une crise profonde du multilatéralisme.

Conscient également des risques de détérioration du respect de ses valeurs fondamentales, le Conseil de l'Europe a amorcé une nouvelle dynamique en organisant, en mai 2023 à Reykjavík, son quatrième sommet des chefs d'État et de gouvernement. Ce sommet a permis de redéfinir les orientations stratégiques de l'Organisation pour lui permettre de répondre aux nombreux défis actuels. Parmi ses réalisations marquantes figure la création du Registre des dommages causés par la guerre d'agression russe contre l'Ukraine. Depuis, le Conseil de l'Europe joue un rôle de premier plan dans les efforts de la communauté internationale pour assurer la redevabilité de la Russie pour les crimes commis en Ukraine.

Les engagements pris dans les domaines de la démocratie, de l'environnement mais aussi de l'intelligence artificielle témoignent de la capacité d'adaptation du Conseil face aux défis contemporains. Le Luxembourg s'engage à poursuivre cet élan en alignant sa présidence sur les priorités stratégiques définies lors du Sommet de Reykjavík. À la suite des présidences successives de la Lettonie, du Liechtenstein et de la Lituanie qui ont œuvré avec détermination à la mise en œuvre des décisions de Reykjavík, la Présidence luxembourgeoise poursuivra les travaux en mobilisant l'ensemble des instruments et des mécanismes du Conseil de l'Europe pour relever les défis auxquels le continent européen est confronté.

Le Luxembourg place au cœur de sa présidence le soutien sans faille à l'Ukraine. Il veillera à ce que le Conseil de l'Europe continue de mettre à profit son expertise pour soutenir l'Ukraine et les millions de personnes touchées par le conflit, concentrant prioritairement ses efforts sur le rejet de l'impunité pour les crimes commis en Ukraine.

La réunion annuelle du Comité des Ministres en mai 2025 à Luxembourg offrira l'occasion de faire un bilan des avancées deux ans après le Sommet de Reykjavík.

La Présidence luxembourgeoise sera également l'occasion de renforcer la visibilité du Conseil de l'Europe au sein des États membres et au-delà des frontières de l'Europe. Un accent particulier sera mis sur le renforcement du système de la Convention européenne des droits de l'Homme, de même que sur la protection des personnes vulnérables ainsi que sur la promotion de la culture comme vecteur des valeurs fondamentales de l'Organisation.

À une époque où les valeurs fondamentales promues depuis 75 ans par le Conseil de l'Europe semblent remises en question, la Présidence luxembourgeoise s'efforcera, en dialogue étroit avec tous les États membres, les organes statutaires et les hauts représentants du Conseil de l'Europe, de consolider les trois piliers essentiels et intrinsèquement liés de l'Organisation : les droits humains, la démocratie et l'État de droit.

## **Priorités de la Présidence luxembourgeoise du Comité des Ministres**

**État de droit et démocratie** – défense des normes et politiques communes en tant que leviers essentiels pour lutter contre le recul démocratique et les menaces croissantes en Europe

- Poursuite résolue de la mise en œuvre des décisions prises lors du Sommet de Reykjavík, en accordant une attention particulière à la redevabilité pour les crimes commis dans le cadre de la guerre d'agression contre l'Ukraine ;
- Renforcement du système conventionnel et de la Cour européenne des droits de l'Homme, en particulier l'exécution des arrêts et la surveillance du processus de leur mise en œuvre ;
- Promotion d'une culture de la participation démocratique en Europe ;
- Défense des acteurs clés représentant et défendant l'État de droit et la démocratie, tels que les avocats, les médiateurs (Ombudsmans) et les journalistes ;
- Renouvellement de l'engagement des jeunes dans le processus démocratique au niveau local, national et international.

**Vivre-ensemble** – favoriser le respect et la compréhension mutuels dans nos sociétés plurielles

- Sensibilisation aux réalités et aux droits des personnes issues de groupes dits vulnérables ;
- Promotion de l'égalité des genres et lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles ;
- Protection et promotion des droits des enfants, y compris des enfants d'Ukraine ;
- Renforcement du rôle des jeunes dans le vivre-ensemble interculturel, intergénérationnel et intersectionnel ;
- Soutien aux travaux en cours visant à adopter une approche fondée sur le respect des droits humains en ce qui concerne les questions environnementales.

**Culture, sport et patrimoine** - vecteurs de promotion des droits humains

- Célébration du 70<sup>e</sup> anniversaire de la Convention culturelle européenne, en soulignant le rôle de la culture et de la liberté artistique comme indicateurs de la vitalité démocratique des sociétés ;
- valorisation de la culture et du sport comme facteurs d'unité et de rassemblement de nos sociétés européennes ;
- Promotion de la culture du respect des droits fondamentaux en tant que socle de l'identité culturelle européenne ;
- Valorisation de la richesse des patrimoines culturels européens, en particulier au travers des itinéraires culturels ;
- Promotion du sport et de sa pratique comme un moyen de défendre et de valoriser les droits fondamentaux ;
- Renforcement du dialogue au sein du Conseil de l'Europe et avec d'autres organisations internationales, afin de valoriser son héritage et d'accroître sa visibilité et son impact sur la vie des citoyens européens.

## État de droit et démocratie – défense des normes et politiques communes comme leviers essentiels pour lutter contre le recul démocratique et les menaces croissantes en Europe

La Présidence luxembourgeoise s'engage à soutenir activement la mise en œuvre des décisions prises lors du Sommet de Reykjavík. Cela inclut un soutien résolu à l'Ukraine ainsi que la promotion des efforts du Conseil de l'Europe afin de lutter contre l'impunité pour les crimes commis par la Fédération de Russie dans le cadre de sa guerre d'agression contre l'Ukraine. Dans ce cadre, le Luxembourg continuera de contribuer aux activités visant à élargir la liste des États parties au Registre des dommages causés par la guerre. De plus, le Luxembourg appuiera les travaux en cours visant à établir une Commission des réclamations et un mécanisme d'indemnisation pour les dommages. De même le Luxembourg soutiendra le processus de création d'un Tribunal international spécial pour le crime d'agression contre l'Ukraine.

Le Conseil de l'Europe, par sa Convention européenne des droits de l'Homme et plus de 200 autres textes de référence, demeure la « conscience de l'Europe ». La Présidence luxembourgeoise se fixe pour objectif de défendre cet ensemble unique de normes, tout en mettant l'accent sur l'importance de la Cour européenne des droits de l'Homme et sur la nécessité pour chaque État membre d'exécuter pleinement ses arrêts. Elle encouragera les États membres à pleinement exploiter les instruments et politiques de l'organisation pour répondre efficacement aux défis actuels. À cette fin, une conférence se tiendra à Strasbourg pour promouvoir l'État de droit en Europe, en particulier par le biais d'une exécution pleine et entière des arrêts de la Cour. La présidence organisera également un événement marquant le lancement de la première phase de la plateforme de partage des connaissances de la Cour européenne des droits de l'Homme, accessible dans des langues non officielles, afin de faciliter l'accès aux décisions de la Cour par les juridictions nationales.

En parallèle, la Présidence luxembourgeoise renforcera la protection des acteurs essentiels de nos démocraties. Dans cette optique, elle soutiendra activement les travaux visant à finaliser une Convention pour la protection de la profession d'avocat. Elle mettra également en lumière l'importance des institutions nationales de défense des droits humains.

En tant que membre du groupe d'amis de Strasbourg sur la sécurité des journalistes, le Luxembourg attachera une importance particulière à la liberté d'expression et à la sécurité des journalistes. Dans le cadre de la campagne « Les journalistes comptent » (2023-2027) du Conseil de l'Europe, une conférence sera organisée à Luxembourg pour aborder les poursuites judiciaires des crimes commis contre les journalistes, en mettant en lumière les efforts nécessaires pour lutter contre l'impunité de ces crimes.

La Présidence luxembourgeoise s'investira également dans la promotion de l'engagement de la jeunesse pour la construction de sociétés démocratiques durables. Elle organisera une conférence en partenariat avec l'Université du Luxembourg sur la participation démocratique des jeunes à l'ère numérique. Cette initiative vise à renforcer l'implication des jeunes dans la vie démocratique, tout en abordant les défis de la société numérique actuelle. Par ailleurs, la présidence soutiendra un séminaire stratégique sur la démocratie et les droits humains en Bélarus en collaboration avec le département de la Jeunesse du Conseil de l'Europe et le Conseil national de la Jeunesse du Bélarus, à destination des jeunes dirigeants politiques et représentants de la société civile bélarusse en exil.

## Vivre-ensemble – favoriser le respect et la compréhension mutuels dans nos sociétés plurielles

Prenant appui sur sa récente **loi sur le vivre-ensemble interculturel**, en vigueur au Luxembourg depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, et sur les travaux du Conseil de l'Europe dans ce domaine, la présidence accordera une grande importance à la notion de **vivre-ensemble** au sein de sociétés plurielles.

Face à la montée du racisme, de l'intolérance et de diverses formes de discrimination en Europe, souvent amplifiée par les outils numériques, il est impératif de combattre la propagation des manifestations d'intolérance et de discours de haine, qui sapent les valeurs fondamentales du système conventionnel et attisent les tensions et les divisions.

Le Luxembourg mettra un accent particulier sur la lutte contre la discrimination fondée sur l'appartenance, réelle ou supposée, à une race ou une ethnie, y inclus les gens du voyage, le sexe, l'orientation sexuelle, la religion ou les convictions, le handicap, l'âge ou la nationalité. Une **approche intersectionnelle** sera adoptée pour tenir compte de toutes les personnes exposées au racisme et à l'intolérance en raison de leur appartenance réelle ou supposée à un ou plusieurs groupes, afin de lutter de manière plus exhaustive contre toutes les formes de discrimination, ainsi que contre la méconnaissance des droits humains.

Dans cette optique, la **Présidence luxembourgeoise soutiendra et encouragera les efforts du Conseil de l'Europe**, notamment ceux de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (**ECRI**), mais également les travaux menés au niveau intergouvernemental par la Commission pour l'égalité des genres (**GEC**) et le Comité directeur sur l'anti-discrimination, la diversité et l'inclusion (**CDADI**). L'objectif global est de promouvoir l'égalité pour toutes et tous et de construire des sociétés plus inclusives, qui offrent une protection efficace contre la discrimination et la haine, tout en respectant la diversité des individus.

La Présidence luxembourgeoise mettra en lumière un enjeu souvent négligé : la marginalisation de certaines catégories de personnes au sein de nos sociétés, notamment les personnes âgées et celles en situation de handicap. Ce sujet fera l'objet d'une réunion informelle du Comité des Ministres, visant à sensibiliser davantage le Conseil de l'Europe aux défis que rencontrent ces groupes dans chacun de nos États membres.

De plus, le Luxembourg se réjouit de participer activement à la conférence d'évaluation à mi-parcours de la Stratégie des droits de l'enfant 2022-2027 et à la réunion de la plateforme du Label de qualité du Conseil de l'Europe pour les centres de jeunesse.

Ensuite, conformément au mandat fixé lors du Sommet de Reykjavík, la Présidence soutiendra fermement les travaux du Conseil de l'Europe visant à adopter une approche fondée sur le respect des droits humains en ce qui les questions environnementales. Elle s'engage à œuvrer activement pour l'adoption d'une convention dédiée à la protection de l'environnement par le droit pénal, dans le but de renforcer la réponse juridique face aux atteintes environnementales.

Enfin, le Luxembourg s'attachera à défendre ses priorités horizontales de longue date dans toutes les instances internationales où il est présent, en garantissant la promotion de l'égalité des genres et les efforts pour combattre les violences faites aux femmes et aux filles.

### **Culture, sport et patrimoine - vecteurs de promotion des droits humains**

La culture, qui a occupé une place centrale dans les activités du Conseil de l'Europe depuis sa fondation, constitue bien plus qu'un simple outil artistique : elle est un instrument précieux pour promouvoir les valeurs communes qui unissent les États membres et leurs citoyens. À travers ses diverses formes d'expression et le riche héritage qu'elle transmet à travers les nombreux patrimoines présents en Europe, la culture joue un rôle fondamental dans le rapprochement des populations. La diversité culturelle européenne peut devenir un parfait vecteur de compréhension mutuelle, amenant les sociétés européennes à s'unir autour de valeurs communes. Dans ce cadre, la Présidence luxembourgeoise mettra à l'honneur en décembre 2024 le 70<sup>e</sup> anniversaire de la Convention culturelle européenne, une étape significative pour réaffirmer l'importance de la culture en tant que pilier de la défense des droits humains. Pour célébrer cet événement, le ministre luxembourgeois de la Culture présidera un séminaire de haut niveau à Strasbourg qui soulignera l'importance de la liberté de création artistique en tant qu'indicateur de la vitalité d'une société démocratique.

Pour compléter ces initiatives, la présidence accordera une attention particulière aux tiers-lieux culturels, à l'accès à la culture pour les populations vulnérables, ainsi qu'aux perspectives des jeunes sur le patrimoine culturel. De plus, en tant que membre engagé de l'**accord partiel élargi (APE) sur les itinéraires culturels**, dont le siège est à Luxembourg-Ville, la présidence profitera de cette occasion pour promouvoir les itinéraires culturels traversant le pays. Le Luxembourg accueillera comme à l'accoutumée la réunion annuelle du Conseil de Direction de l'APE, qui se tiendra les 6-7 mai 2025.

Le Luxembourg souhaite également mettre en valeur le **sport et son rôle fédérateur**, dans la promotion des valeurs fondamentales du Conseil de l'Europe. Le Luxembourg soutiendra ainsi l'organisation de la réunion Annuelle du Pool d'experts internationaux sur un sport sûr, qui se tiendra le 3 décembre 2024 à Strasbourg et sera précédée d'un séminaire intitulé *Les pratiques de protection de l'enfance dans le sport tenant compte des traumatismes*. La présidence accueillera ensuite en février 2025 la **conférence de clôture de All-In Plus**, une initiative commune entre le Conseil de l'Europe et l'Union européenne, portant sur l'égalité des genres dans la pratique sportive.

Profondément attaché à une culture de dialogue et d'ouverture, tant envers ses voisins européens qu'au sein des forums multilatéraux, le Luxembourg mettra à profit sa présidence pour renforcer la coopération et les synergies entre tous les États membres et observateurs, ainsi qu'avec les organes statutaires et hauts représentants du Conseil de l'Europe. En tant que pays francophone, elle s'attachera également à promouvoir la dimension bilingue de l'Organisation. La Présidence du Luxembourg aspire à incarner une volonté d'écoute et d'échange, visant à préserver et promouvoir les valeurs fondamentales que sont les droits humains, la démocratie et l'État de droit.

**Programme de la Présidence luxembourgeoise du Comité des Ministres**  
**13 novembre 2024 – 14 mai 2025**

13 novembre 2024, Strasbourg – **Transfert de la Présidence entre la Lituanie et le Luxembourg**, début de la Présidence luxembourgeoise du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe avec la participation de M. Xavier Bettel, Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères et nouveau Président du Comité des Ministres

13 novembre 2024, Luxembourg – **Forum international « Bridges of Solidarity - Humanitarian and Social Initiatives from Cities to Cities »** organisé par la délégation luxembourgeoise auprès du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux en présence de M. Max Hahn, ministre de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil.

20 novembre, Strasbourg – **26<sup>e</sup> réunion plénière de la Commission de l'Égalité des genres** avec la participation de Mme Yuriko Backes, ministre de l'Égalité des genres et de la Diversité

21 novembre, Strasbourg – **25<sup>e</sup> anniversaire de la fonction de Commissaire aux droits de l'Homme du Conseil de l'Europe « Affronter l'avenir avec confiance, en s'appuyant sur un quart de siècle d'expérience »**. Discours liminaire de S.A.R. le Grand-Duc de Luxembourg et participation de Mme Yuriko Backes, ministre de l'Égalité des genres et de la Diversité

25 novembre, Strasbourg – **Déjeuner offert par la Présidence à l'occasion de la réunion entre les agents gouvernementaux devant la Cour européenne des droits de l'Homme et le Greffe**

28-29 novembre, Luxembourg – **Session de la Commission permanente de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe**

3 décembre, Strasbourg – **Troisième réunion annuelle du pool d'experts internationaux sur un sport sûr** avec la participation de M. Georges Mischo, ministre des Sports

5 au 6 décembre, Strasbourg – **4<sup>e</sup> Conférence annuelle de l'Observatoire de l'enseignement de l'histoire en Europe (OHTE) : « L'Histoire en crise(s) ? »**, avec la participation de M. Claude Meisch, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

12 décembre, Strasbourg – **Séminaire de haut niveau pour célébrer les 70 ans de la Convention culturelle européenne : « No democracy ⇔ no culture ⇔ no democracy »**, présidé par M. Éric Thill, ministre de la Culture

18 décembre, Struthof – **Visite des Délégués des Ministres au camp de concentration Natzweiler-Struthof**

23 janvier 2025, Strasbourg – **Colloque portant sur le patrimoine culturel juif en Alsace, en partenariat avec l'Association européenne pour la préservation et la valorisation de la culture et du patrimoine juifs**

Janvier 2025, Strasbourg – Réunion informelle des Délégués des Ministres sur la **participation démocratique des jeunes à l'ère numérique**

27 au 31 janvier, Strasbourg – **Session d'hiver 2025 de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe**. Allocution de M. Luc Frieden, Premier Ministre, et communication de M. le ministre, Xavier Bettel, Président du Comité des Ministres

4 février, Strasbourg – **Séminaire sur le renforcement de la subsidiarité, la promotion de la plateforme de partage des connaissances de la Cour européenne des droits de l'Homme et le dialogue entre les juridictions supérieures**, présidée par Mme Elisabeth Margue, ministre de la Justice

4 février, Strasbourg – **Conférence : « Renforcer l'État de droit en Europe en veillant au respect des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme : perspectives internationales et nationales »** avec la participation de Mme Elisabeth Margue, ministre de la Justice

6 au 7 février, Vienne – **Présentation des priorités de la présidence devant le Conseil permanent de l'OSCE** par M. le ministre, Xavier Bettel, Président du Comité des Ministres

10 février, Luxembourg – **Réunion du Bureau du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux**

13 février, Luxembourg – **Conférence de clôture du projet conjoint UE-CdE « Tous-tes ensemble - Pour une plus grande égalité de genre dans le sport (All-In Plus) »** avec la participation de M. Georges Mischo, ministre des Sports

13 au 14 février, Luxembourg – **Conférence organisé par la Chambre des Députés sur le droit à un environnement propre, sain et durable**

24 février, Strasbourg – **Commémoration par le Comité des Ministres du début de la guerre d'agression à grande échelle de la Fédération de Russie contre l'Ukraine**

Mars, New York –**Événement parallèle à la 69<sup>e</sup> Session de la Commission des droits de la femme des Nations unies** avec la participation de Mme Yuriko Backes, ministre de l'Égalité des genres et de la Diversité

19 au 21 mars, Luxembourg – **Conférence de haut-niveau de l'Université du Luxembourg « Démocratie et jeunesse à l'ère numérique - évolution des technologies et participation politique »**

25 au 27 mars, Strasbourg – **48<sup>e</sup> Session du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux** avec une allocution de M. Léon Gloden, ministre de l'Intérieur

28 mars, Sélestat – **Retraite des Représentants permanents des États-membres du Conseil de l'Europe**

Fin mars, Luxembourg – **Conférence de haut-niveau des Institutions nationales des droits de l'Homme et des Ombudsmans**

3 au 4 avril, Strasbourg – **Conférence d'évaluation à mi-parcours de la Stratégie des droits de l'enfant 2022-2027 (« Les droits de l'enfant en action : poursuivre la mise en œuvre et innover ensemble »)** avec la participation de M. Claude Meisch, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

7 au 11 avril, Strasbourg – **Session de printemps 2025 de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe**. Allocution S.A.R. le Grand-Duc de Luxembourg et communication de M. le ministre Xavier Bettel, Président du Comité des ministres

9 au 12 avril, Strasbourg – Centre européen de la jeunesse : **Séminaire stratégique « Un Agenda de la jeunesse pour la démocratie et les droits humains au Bélarus »**

Avril, Strasbourg – **Réunion informelle des Délégués des Ministres sur les vulnérabilités**

29 au 30 avril, Luxembourg – **Conférence sur les poursuites judiciaires des crimes contre les journalistes : « Construire le paradigme de la lutte contre l'impunité »** avec la participation de Mme Elisabeth Margue, ministre de la Justice

6 au 7 mai, Luxembourg – **Réunion élargie de la plateforme du Label de qualité du Conseil de l'Europe pour les centres de la jeunesse : « Des espaces pour jeunes »** avec la participation de M. Claude Meisch, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

6 au 7 mai, Luxembourg – **Réunion annuelle du Conseil de direction l'Accord Partiel Élargi sur les Itinéraires culturels**

12 au 14 mai, Strasbourg – **Édition 2025 du Dialogue européen sur la gouvernance d'Internet (EuroDIG)** avec la participation d'un membre du Gouvernement luxembourgeois

13 au 14 mai, Luxembourg – **134<sup>e</sup> Session annuelle du Comité des Ministres**

## Programme culturel à Strasbourg

13 novembre 2024 – **Inauguration de l'Exposition « 75 ans de l'histoire du Conseil de l'Europe à travers ses affiches »** par M. le ministre, Xavier Bettel, Président du Comité des Ministres. L'exposition sera ensuite visible à la Bibliothèque nationale et universitaire (14 janvier – 11 février 2025) et au Lieu d'Europe (avril-mai 2025)

20 novembre 2024 – **Concert d'ouverture de la Présidence** avec le pianiste Jean Müller, en présence de LL.AA.RR. le Grand-Duc et la Grande-Duchesse (Hémicycle du Palais de l'Europe)

25 novembre 2024 – **Projection du film « Elle ne pleure pas, elle chante »** dans le cadre des Assises européennes de lutte contre les violences faites aux femmes (Cinéma Cosmos)

6 décembre – **Projection du film d'animation « Le renard et le lièvre sauvent la forêt »** (Palais de l'Europe) en présence du Saint-Nicolas (Palais de l'Europe)

12 décembre 2024 – **Concert de Noël des *Pueri Cantores* du Conservatoire de la Ville de Luxembourg**, sous la direction de Pierre Nimax (Église Saint-Paul de Strasbourg)

27 février 2025 – **Table ronde littéraire et exposition photos sur « (Re)conversion. Les tiers-lieux culturels au Luxembourg »** (Kaléidoscoop de Strasbourg)

3 au 19 mars 2025 – **Exposition « D'Lëtzebuenger Sprooch(en) »** qui, développée par le Zenter fir d'Lëtzebuenger Sprooch, invite à explorer la ou les langues du pays (Institut des relations internationales de l'Université de Strasbourg). Cette exposition sera ensuite visible au Palais de l'Europe du 24 mars au 4 avril 2025.

10 au 22 mars 2025 – **Exposition sur les Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe au Grand-Duché de Luxembourg** (Galerie marchande du centre commercial Rivetoile)

13 mars 2025 – **Lecture et débat sur l'urgence climatique avec l'écrivain Ian de Toffoli** (Librairie Kléber)

24 mars 2025 – **Projection du film documentaire « De Schwaarze Mann, un noir parmi nous »** de Fränz Hausemer (Cinéma Cosmos)

9 avril 2025 – **Concert de l'Orchestre Philharmonique du Luxembourg**, sous la direction de Renaud Capuçon (Palais de la Musique et des Congrès)

Avril 2025 – **Événement littéraire et exposition photos « Mateneen » sur la migration et le vivre-ensemble interculturel** (Médiathèque André Malraux)

9 avril 2025 – **Inauguration de l'Exposition portant sur la stigmatisation, la discrimination et la persécution dans nos sociétés** par S.A.R. le Grand-Duc de Luxembourg (Palais de l'Europe). Cette Exposition sera visible au Palais du 9 au 18 avril 2025. Elle sera aussi visible à la Maison interuniversitaire des Sciences de l'Homme (MISHA) du 21 avril au 5 mai 2025